REPUBLIQUE DU CAMEROUN **Paix-Travail-Patrie**

ARRETE N° 17/0004479 MINFOPRA DU 05 OCT 2017

Portant ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de personnels dans le corps des fonctionnaires de la Production Rurale (Agriculture), session 2017.

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n°75/785 du 18 décembre 1975 portant Statut Particulier du corps des fonctionnaires de la Production Rurale ;
Vu le décret n°94/199 du 07 octobre 1994 portant Statut Général de la Fonction Publique de l'Etat, modifié et complété par le décret n°2000/287 du 12 octobre 2000 ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu le décret n°2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n°2000/696/PM du 13 septembre 2000 fixant le Régime Général des Concours Administratifs,

ARRETE :

Article 1er.-a)- Le présent arrêté porte ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de personnels dans le corps des fonctionnaires de la Production Rurale (Agriculture), suivant la répartition ci-après :

- Cinq(05) **Ingénieurs Principaux des Travaux d'Agriculture**, catégorie « A » deuxième grade de la Fonction Publique ;
- Cinq(05) **Ingénieurs des Travaux d'Agriculture**, catégorie « A » premier grade de la Fonction Publique ;
- Dix(10) **Techniciens Principaux d'Agriculture**, catégorie « B » deuxième grade de la Fonction Publique ;
- Quinze(15) **Techniciens d'Agriculture**, catégorie « B » premier grade de la Fonction Publique.

b)- Ledit concours se déroulera le**09 décembre 2017**au **centre unique de Yaoundé**.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA 006157 04 OCT 2017 PRIME MINISTER'S OFFICE

Article 2.-**CONDITIONS À REMPLIR POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE.**

Concours	Cat.	Age exigé	Ancienneté exigée	Observations
Ingénieurs Principaux des Travaux d'Agriculture	A2	50 ans au plus au 1er janvier 2017(**être né après le 31/12/1966).**	**05 années** de service effectif dans le grade au 1er **janvier 2017.**	Réservé aux **Ingénieurs des Travaux d'Agriculture, catégorie « A1 ».**
Ingénieurs des Travaux d'Agriculture	A1	50 ans au plus au 1er janvier 2017(**être né après le 31/12/1966).**	**05 années** de service effectif dans le grade au 1er **janvier 2017.**	Réservé aux **Techniciens Principaux d'Agriculture, catégorie « B2».**
Techniciens Principaux d'Agriculture	B2	50 ans au plus au 1er janvier 2017(**être né après le 31/12/1966).**	**05 années** de service effectif dans le grade au 1er **janvier 2017.**	Réservé aux **Techniciens d'Agriculture, catégorie « B1 ».**

Techniciens d'Agriculture	**B1**	50 ans au plus au 1er janvier 2017 (**être né après le 31/12/1966**).	**05 années** de service effectif dans le grade au 1er **janvier 2017**.	Réservé aux **Agents Techniques d'Agriculture, catégorie « C ».**

Article 3.- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE.

Les dossiers de candidature qui seront reçus complets et contre récépissé au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Direction du Développement des Ressources Humaines de l'Etat, Service des Concours Internes (4ème étage, portes **405** et **409**) ou dans les Délégations Régionales de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, Service des Recrutements et de la Formation jusqu'au **vendredi 1er septembre 2017,** délai de rigueur, devront impérativement comprendre les pièces suivantes :

1. Une fiche d'inscription timbrée à mille **(1 000) francs CFA**, dont l'imprimé est disponible dans les services du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ou dans les Délégations Régionales du même Ministère et téléchargeable sur le site internet : http://www.minfopra.gov.cm ;
2. Une copie certifiée conforme de l'acte de naissance signée par une autorité civile compétente ;
3. Une quittance de versement de la somme de vingt mille **(20 000) francs CFA** délivrée par le Chef de Service des Concours Internes ou par le Chef de Service des Recrutements et de la Formation dans les Délégations Régionales du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
4. Une photocopie de l'acte d'intégration ;
5. Une photocopie de l'acte de reclassement, d'avancement de grade ou de changement de corps ;
6. Une photocopie du dernier acte d'avancement ;
7. Une attestation de présence effective ;
8. Deux (02) photos 4x4 ;
9. Une enveloppe timbrée à cinq cents **(500) francs CFA** à l'adresse du candidat.

N.B:

- **Tout dossier incomplet, en retard ou dont les pièces sont signées dans un commissariat de police sera purement et simplement rejeté.**
- **L'authentification des actes de carrière se fait d'office au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.**

Article 4.- PROGRAMME, HORAIRES ET MODALITÉS DU DÉROULEMENT DES ÉPREUVES.

1- Le programme est celui annexé au présent arrêté.

2- Les épreuves écrites et orales se dérouleront selon le calendrier ci – après :

a. Épreuves écrites.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
006157 04 OCT 2017
PRIME MINISTER'S OFFICE

Date	Nature des épreuves	Horaires	Durées	Coef.	Note éliminatoire
16 septembre 2017	Culture Générale	8h00-12h00	4 H	4	05/20
	Épreuve Technique	13h00-17h00	4 H	6	05/20

- L'heure limite d'accès dans les salles est impérativement fixée à 7 heures précises.

b. Épreuves orales.

- Seuls les candidats admissibles seront autorisés à subir lesdites épreuves.

Date	Nature des épreuves	Horaires	Coef.
A déterminer	Entretien avec le jury	Dès 08h00	1
	Épreuve orale de langue		1

- Un communiqué du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative précisera les dates et horaires de passage desdites épreuves.

Article 5.- PUBLICATION DES RÉSULTATS DU CONCOURS.

Les résultats du présent concours seront publiés par arrêté du Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Article 6.- Le présent arrêté sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 05 OCT 2017

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
006157 04 OCT 2017
PRIME MINISTER'S OFFICE

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Republic of Cameroon The Minister Le Ministre MINISTRY OF PUBLIC SERVICE AND ADMINISTRATIVE REFORMS MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE

ANGOUING Michel Ange

ANNEXE

PROGRAMME DU CONCOURS PROFESSIONNEL POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS DANS LE CORPS DES FONCTIONNAIRES DE LA PRODUCTION RURALE [AGRICULTURE]

CADRES	MATIÈRES	CENTRE D'INTERÊT
INGÉNIEURS PRINCIPAUX DES TRAVAUX D'AGRICULTURE	Culture Générale	Le Financement de l'agriculture en Afrique et dans le monde
		Les enjeux de la formation agricole, coopérative et communautaire
		Les accords internationaux et le développement de l'agriculture dans les pays émergents.
		L'agriculture biologique
		Les partenaires au développement (rôle, missions, approches)
		Les systèmes agro-pastoraux
		La conservation des sols, fertilité et fertilisation.
		Les problèmes régionaux et mondiaux de l'agriculture
		Les nouveaux accords internationaux et leurs impacts sur l'agriculture camerounaise.
		Les différents outils de planification participative du développement.
		Les organismes génétiquement modifiés
	Agriculture spéciale (Botanique, itinéraires techniques, les aspects socio-économiques, conservation. . .)	Les plantes amylacées (céréales, racines et tubercules)
		Les plantes oléifères (palmier à huile, arachide, soja . . .) et les huiles végétales.
		Les cultures maraîchères
		Les plantes stimulantes (café, cacao, thé, tabac . . .)
	Zootechnie spéciale (Races et variétés, Systèmes d'élevage, Hygiène, Prophylaxie, Etude de filière. . .)	Elevage des monogastriques (volaille, porcin. . .)
		Elevage des poly gastriques (bovin, caprins, ovins)
		Les autres élevages (apiculture, élevage des aula-codes, héliciculture, pisciculture. . .)
INGÉNIEURS DES TRAVAUX D'AGRICULTURE	Culture Générale	Les défis de l'agriculture camerounaise
		Les problèmes du milieu rural
		Conception et développement d'une action de développement
		Les acteurs du milieu rural
		Agriculture et développement rural
		La loi coopérative : les difficultés de sa mise en œuvre
		Les différentes approches de solution

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
006157 04 OCT 2017
PRIME MINISTER'S OFFICE

	Agriculture spéciale (Botanique, itinéraires techniques, les aspects socio-économiques, conservation. . .)	Les plantes amylacées (céréales racines et tubercules)
		Les plantes oléifères (palmiers à huile, arachide, soja . . .) et les huiles végétales
		Les cultures maraîchères
		Les plantes stimulantes (café, cacao, thé, tabac, . . .)
	Zootechnie spéciale (Races et variétés, Systèmes d'élevage, Hygiène, Prophylaxie, Etude de filière. . .)	Elevage des monogastriques (volaille, porcin. . .)
		Elevage des poly gastriques (bovin, caprins, ovins)
		Les autres élevages (apiculture, élevage des aula-codes, héliciculture, pisciculture . . .)
RECRUTEMENT DES TECHNICIENS PRINCIPAUX D'AGRICULTURE	**Culture Générale**	Les défis de l'agriculture camerounaise
		Les problèmes du milieu rural
		Conception et développement d'une action de développement
		Les acteurs du milieu rural
		Agriculture et développement rural
		La loi coopérative : les difficultés de sa mise en œuvre
		Les différents outils de planification participative du développement
	Agriculture spéciale (Botanique, itinéraires techniques, les aspects socio-économiques, conservation. . .)	Les plantes amylacées (céréales racines et tubercules)
		Les plantes oléifères (palmiers à huile, arachide, soja . . .) et les huiles végétales
		Les cultures maraîchères
		Les plantes stimulantes (café, cacao, thé, tabac, . . .)
	Zootechnie spéciale (Races et variétés, Systèmes d'élevage, Hygiène, Prophylaxie, Etude de filière. . .)	Elevage des monogastriques (volaille, porcin. . .)
		Elevage des poly gastriques (bovin, caprins, ovins)
		Les autres élevages (apiculture, élevage des aula-codes, héliciculture, pisciculture . . .)
TECHNICIENS D'AGRICULTURE	**Culture Générale**	Description d'un problème du milieu rural
		Organisation d'un acteur en milieu rural
		Structure d'une action gouvernementale
		Approches de solution d'un acteur local
		Agriculture et genre
		Communication et vulgarisation agricole en milieu rural
		Les problèmes de l'agriculture camerounaise
		L'importance de l'agriculture dans l'économie camerounaise
	Agriculture spéciale (répartition géographique des cultures, description et caractéristiques, itinéraires techniques, produits et/ou sous-	Les plantes amylacées (céréales racines et tubercules)
		Les plantes oléifères (palmiers à huile, arachide, soja . . .) et les huiles végétales
		Les cultures maraîchères
		Les plantes stimulantes (café, cacao, thé, tabac, . . .)

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
006157 04 OCT 2017

	produits et leur utilisation et conservation. . .)	
	Zootechnie spéciale (Races et variétés, Systèmes d'élevage, Hygiène, Prophylaxie, Etude de filière. . .)	Elevage des monogastriques (volaille, porcin. . .)
		Elevage des poly gastriques (bovin, caprins, ovins)
		Les autres élevages (apiculture, élevage des aula-codes, héliciculture, pisciculture . . .)

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
VISA
006157 04 OCT 2017
PRIME MINISTER'S OFFICE